

L'épineux chantier de la fin des rues sans nom ni numéros

- Toutes les communes ont jusqu'au 1^{er} juin pour se conformer à l'obligation d'adressage.
- Les enjeux sont importants, des colis aux GPS en passant par les services de secours et la fibre optique.

URBANISME

Laurent Thévenin

Pas loin de trois ans pour en venir à bout. Quand il s'est attaqué à la remise en ordre de l'adressage à Ploegrescant, Gilbert Rannou, le premier adjoint à la maire de cette commune de moins de 1200 habitants dans les Côtes-d'Armor, n'aurait jamais pensé que ce dossier lui donnerait tant de fil à retordre. Mais devant le grand nombre de bizarreries (comme cette route comprenant six numéros 1 f), de résidences secondaires « sans véritable adresse » ou de noms faisant double, « nous avons décidé, dit-il, de tout reprendre à zéro ». Ce travail colossal répondait à une « urgence » : des habitants se plaignaient de ne pas recevoir leur courrier tandis que « les secours perdaient parfois vingt à trente minutes pour trouver la bonne maison ». Au final, seules 138 des quelque 1450 maisons ne connaissent pas de changement. Le basculement a eu lieu le 15 avril.

Le chantier de l'adressage bat son plein dans des milliers de localités, sous l'égide de la loi dite « 3DS » (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) de 2022. Avec ce texte, les communes de moins de 2 000 habitants doivent donner un nom à toutes les voies, y compris les voies privées ouvertes à la circulation, ainsi qu'aux lieux-dits et numérotés tous les bâtiments – une obligation qui ne concernait auparavant que celles de plus de 2 000 habitants. Il leur est demandé de publier d'ici au 1^{er} juin leur base adresse locale (BAL) centralisant toutes ces données et venant alimenter la « base adresse nationale », le référentiel unique de l'adresse en France.

Aucune sanction n'est prévue pour les retardataires. Mais les élus ont conscience de l'importance de ce travail pour les services de secours, la livraison des colis, la mise à jour des GPS ou le déploiement de la fibre optique. Il reste beaucoup à faire. Selon le site officiel adressadats.gouv.fr, plus de 18 200 communes – soit plus de la moitié des 34 935 communes françaises – ont publié leur BAL. C'est le cas de 49 % de celles de moins de 2 000 habitants. Alors qu'elles devaient le faire le 1^{er} janvier dernier, seules 61 % des communes de plus de 2 000 habi-

tant ont rempli cette obligation. Au total, selon La Poste, le nombre de bâtiments « sans adresse précise » a été divisé par deux depuis 2016, « en dessous du million et demi ».

« Tout le monde ne sera pas prêt au 1^{er} juin », anticipe Ariane Rose, cheffe de projet données à l'Agence nationale de la cohésion des territoires, en première ligne pour faciliter la création des BAL : « Les situations de départ étaient très disparates. Certaines communes n'avaient pas du tout d'adresses. Nous pouvons les aider en leur donnant un assemblage de données du cadastre, de l'IGN ou des opérateurs télécoms, mais derrière, elles ont encore un gros travail à effectuer. »

Le sujet n'a rien d'une formalité. « L'adressage était déjà en partie fait ; on faisait commencer sous le mandat précédent. Mais, depuis, il y a eu de nouvelles constructions, de nouveaux quartiers, de nouvelles rues », témoigne Jean-Yves Ponthier, le maire de Labégade, une commune de près de 1400 habitants en Ardèche. Avec, donc, autant de vérifications à faire sur le terrain, de nouveaux noms et numéros à attribuer, par exemple dans les lotissements. « Nous serons prêts le 1^{er} juin, mais c'est un gros travail », assure l'édile.

Face à l'ampleur de la tâche, certains départements ou intercommunalités peuvent venir prêter main-forte aux communes. « C'est une problématique que nous avons identifiée très tôt, d'aider ce que nous avons eu la création de 43 communes nouvelles qui se sont parfois retrouvées avec des dizaines de rues ayant le même nom », explique Sybille Le-nourrichel, vice-présidente du conseil départemental du Calvados. La collectivité normande – qui a recruté un chargé de mission dédié à l'adressage – a fourni depuis fin 2019 une aide gratuite en ingénierie à 508 des 528 communes du territoire. « C'est tellement technique et complexe qu'on a délégué cette démarche à La Poste », souligne Philippe Veyer,



Selon La Poste, le nombre de bâtiments « sans adresse précise » a été divisé par deux depuis 2016, ici, au Vaudrenil, dans l'Eure.

mair de Saint-Clement-de-la-Place (2200 habitants), dans le Maine-et-Loire, où l'opération est en voie de finalisation. Sur ce territoire de 33 km² comptant une trentaine de hameaux, les nouvelles délimitations et numérotations vont concerner 370 foyers sur 870.

Crispations

« La durée moyenne d'une opération, de la première rencontre avec la mairie jusqu'à la délivrance du certificat d'adressage aux habitants, tourne autour de neuf à douze mois », précise Christel Papillon Viollet, directrice de l'unité d'affaires solutions efficacité territoriale de La Poste, qui a déjà vendu son service « de mise en qualité de leurs adresses » à 4500 communes depuis 2017.

Dans tous les cas, « il est important d'associer les habitants », insiste Anthony Guéroul, maire de Saint-Aubin-Routot (Seine-Maritime), qui suit le dossier à l'Association des maires de France. Tout particulière-

ment au moment de préciser les adresses des « lieux-dits », une source potentielle de crispations. « Les maires sont pragmatiques. Le but est de boucler le moins possible la population », observe Ariane Rose. Comme à Mirans, en Charente-Maritime, où les votes ont pris les noms des hameaux. « De toute façon, quand on parle de l'intérêt de l'adressage pour les secours d'urgence, tout devient plus simple », glisse Jean-Marie Bodin, le maire de cette commune de plus de 4500 habitants.

Si elles ne sont plus tenues depuis la loi 3DS de payer les premières plaques de numéro, les communes prennent souvent cette dépense à leur charge. A Ploegrescant, l'achat des 1300 numéros et des 200 plaques de rue va coûter 14 000 euros à la mairie. « Il faudrait que les petites communes aient une subvention exceptionnelle de l'Etat », plaide Gérard Clavé, maire de Barbazès et président de l'Association des maires ruraux des Hautes-Pyrénées. ■

Edenmap défriche les territoires dépourvus d'adresses

Forte d'une technologie éprouvée dans plusieurs pays africains, la jeune société nantaise est désormais sollicitée par les collectivités françaises.

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

« Fournir une adresse à chacun, où qu'il vive sur la planète ». Telle est la vocation que se donne Edenmap. « Car avoir une adresse est lié à la citoyenneté. Sans adresse, vous êtes privé de vos droits civiques », expose Stéphane de Goebriand, géographe de formation et cofondateur, en 2019, de cette entreprise nantaise de dix salariés. Celle-ci a déployé sa technologie en Afrique avant d'être sollicitée par des collectivités en France dans le cadre de la loi dite « 3DS » de février 2022 enjoignant à tous les maires de dénommer les rues et de numéroté les bâtiments.

Edenmap a travaillé, entre autres, pour la Zambie, la Mauritanie et le Mali. A Lomé, au Togo, elle expérimente une méthode de cartographie participative. « On va demander aux gens de s'enregistrer en prenant une photo avec leur smartphone et de s'inscrire sur le portail du service public », explique Stéphane de Goebriand. Edenmap superpose plusieurs sources de données, dont l'imagerie satellite et le « mobile mapping », ces véhicules photographiant les façades. L'intelligence artificielle permet de traiter ces données pour géolocaliser les portes d'entrée et attribuer des codes de rues. A cela peut s'ajouter un travail de terrain, à la façon d'un recensement, avec des partenaires locaux. En France, Edenmap a travaillé

pour la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, « où l'adressage n'a pas été fait par les collectivités, mais par les promoteurs », explique le dirigeant. La jeune entreprise œuvre aussi pour le syndicat mixte Sctiam, un opérateur de services numériques et énergétiques couvrant six départements du sud-est de la France, et pour des communes. Edenmap compte plus de 400 localités clientes.

Fiabilisation

Dans l'Hexagone, Stéphane de Goebriand évoque un travail de mise aux normes et de cohérence. Dans les hameaux, il faut encore attribuer des numéros et dénommer des voies. En milieu urbain, un travail de fiabilisation reste parfois à accomplir. « Un peu moins de la moitié des communes n'ont pas encore de plan d'adressage », indique le dirigeant, ce qui laisse une marge de progression à la société qui atteindra cette année 500 000 euros de chiffre d'affaires, un volume doublé en deux ans.

En parallèle, Edenmap développe une application baptisée « Baliz » et initialement conçue pour le marché africain, permettant de se repérer en l'absence de panneaux grâce à une signalétique en réalité augmentée sur smartphone. En France, ce service vise à offrir une signalétique temporaire, événementielle, sans surcharger les rues. Les collectivités peuvent ainsi guider les flux, notamment touristiques. « L'enjeu est qu'elles reprennent la main sur leurs données et que ce ne soit pas Google Maps qui décide où les piétons doivent passer », estime le dirigeant. Cette application est expérimentée en lien avec Nantes Métropole et un financement de JC Decaux. ■

Signaux Girod profite de la demande des villages

L'adressage que doivent désormais faire toutes les communes a boosté l'activité email de l'entreprise de signalisation jurassienne.

Monique Clémens
— Correspondante à Besançon

La plaque émaillée, c'est le métier d'origine de Signaux Girod, une société cotée en Bourse et installée à Bellefontaine, une petite commune du Jura dominant la vallée de Mârez. En lançant l'activité en 1905 pour les cadrons d'horloges et les pierres tombales, Arsène Girod n'aurait sans doute pas imaginé que ses descendants, plus d'un siècle plus tard, la feraient perdurer pour l'adressage des rues, rendu obligatoire pour toutes les communes qui doivent nommer et numéroté l'intégralité de leurs voies. Et encore moins que les plaques de rue se-

raient une condition sine qua non de l'installation de la fibre optique.

Ces dernières années, ces deux chantiers ont boosté l'atelier émailleur de l'entreprise de signalisation aujourd'hui dirigée par Claude Girod, arrière-petit-fils d'Arsène. « Avec la loi 3DS et la fibre, l'activité est relativement soutenue », confirme le président-directeur général du groupe, qui emploie 766 salariés. L'activité d'adressage a bondi de 30 % ces cinq dernières années, pour atteindre 30 000 plaques de rue par an et se hisser à 5 % des 105,2 millions d'euros du chiffre d'affaires réalisé par le groupe en 2023.

L'émailleur ne représente plus qu'une petite partie de l'activité de Signaux Girod, dont le matériau de prédilection pour les 350 000 panneaux de signalisation routière fabriqués chaque année est l'aluminium. Mais la société y est attachée et fut la première, en 2021, à être cer-

tifiée pour son savoir-faire par l'Association européenne de l'émail.

« Et tous les volumes sont bons à prendre », estime son dirigeant.

Huit filiales à l'étranger

Car la question qui occupe le groupe, en 2024, c'est bien celle des volumes. Sur le marché majeur de la signalisation en France, estimé à 1,3 million de panneaux permanents par an et 400 000 panneaux de chantier, les marges sont serrées et la concurrence rude. Signaux Girod, qui fait partie des trois leaders, doit activer tous les leviers pour tenir sa place : coûts de production, innovation, nouveaux gammes, nouveaux marchés, etc.

La signalisation pour le marché français représente 66 % du chiffre d'affaires, mais les activités internationales (25 %) et les filiales spécialisées (9 %), acquises à la fin des années 2000, montent en puissance. C'est au sein de celles-ci que Signaux

Girod développe du mobilier urbain végétalisé pour lutter contre les îlots de chaleur, par exemple. « Nous réfléchissons aussi à des systèmes de brumiseurs », explique Nathalie Bouvier, directrice marketing et développement. Quant aux activités internationales, un axe lancé dans les années 1990 et aujourd'hui plus pertinent que jamais, « elles concernent les pays où l'on construit des routes », explique le PDG. A l'étranger, Signaux Girod emploie un peu plus de 200 salariés dans huit filiales, au Maroc, au Pérou, en Colombie ou en Bulgarie. ■

30.000

PLAQUES DE RUE
L'activité annuelle de Signaux Girod, soit 5 % des 105,2 millions d'euros de son chiffre d'affaires